

## A Cannes, l'Agglomération Cannes Lérins crée un bâtiment Sport Santé dans le quartier de La Frayère

Le programme de renouvellement urbain « Nouvelle Frayère » porté par le Président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes, David Lisnard, est très attendu par les habitants. Il se concrétise désormais par le lancement de la construction du bâtiment Sport Santé qui regroupera un espace sport et loisirs, un pôle santé, neuf logements dédiés aux actifs, un parking de 101 places et des espaces extérieurs avec notamment une aire de fitness sécurisée.

Grâce à cet aménagement, conçu par le cabinet d'architecture Comte & Vollenweider, l'Agglomération cannoise entend renforcer l'attractivité du quartier, son accessibilité et son dynamisme pour améliorer le cadre de vie des habitants. L'opération débute mi-mai et le bâtiment sera livré fin 2026.



Modèle 3D – Vue aérienne du projet « Bâtiment Sport-Santé » à gauche et de la façade du pôle santé et de la pharmacie surplombée par les logements à droite – photos non-contractuelles © Comte & Vollenweider Architectes

*« Le lancement de la création du bâtiment Sport Santé est une étape concrète dans le nécessaire renouveau de La Frayère. Ce programme incarne une volonté forte : recréer de la proximité et du lien, faciliter l'accès aux soins, au sport et au logement. Ce projet a été conçu avec et pour les habitants, à travers des ateliers civiques, afin de répondre à leurs besoins du quotidien. Ainsi, cette opération participe non seulement à moderniser le quartier, mais illustre également notre vision de l'urbanisme tournée vers l'humain ».*

**David Lisnard**, maire de Cannes, président de l'Agglomération Cannes Lérins et de l'Association des Maires de France

### Près de 100 millions d'euros investis pour la « Nouvelle Frayère » à Cannes-La Bocca

La « Nouvelle Frayère » est un projet majeur conçu en étroite collaboration avec les riverains et porté par **huit partenaires** : l'Agglomération Cannes Lérins, la Mairie de Cannes, Erilia, Foncière Logement, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Action Logement, la Caisse des Allocations Familiales des Alpes Maritimes et la Banque des Territoires. Le programme est également mené avec le concours de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

Ce réaménagement urbain vise à transformer le quartier pour **l'embellir, le rendre plus pratique, mieux sécurisé et respectueux de l'environnement**. A ce titre, avec 100% des projets engagés, le programme « Nouvelle Frayère » **est parmi le plus avancé** à l'échelle nationale dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de l'Etat.

**La création du bâtiment Sport Santé** s'inscrit dans ce cadre. Il compte, avec le programme « Cœur de Frayère », parmi les deux aménagements majeurs du NPNRU. Il proposera un espace sport et loisirs (salle de danse, salle de boxe, city-stade) ; un pôle santé et une pharmacie ; la réalisation de neuf logements destinés aux actifs par Foncière logement et un parking en silo d'une capacité de 101 places. Cette opération, qui démarre mi-mai, représente un investissement à hauteur de **12,5 millions d'euros** et la livraison complète des équipements est annoncée **pour fin 2026**.

Au total, ce sont **96 millions d'euros qui sont consacrés au renouveau de la Frayère** dont 42,5 millions d'euros dédiés aux opérations relevant du NPNRU (construction des nouvelles passerelles piétonnes, création du parking du Caroubier, aménagements « Cœur de Frayère » et « Bâtiment Sport Santé », etc.) et 53,3 millions pour les opérations hors NPNRU (protection contre les inondations, mise en œuvre d'un réseau de chaleur par biomasse, renforcement de la vidéoprotection).

